RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00229
Numéro SIREN : 841 283 732
Nom ou dénomination : LAYNE

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2023 sous le numéro de dépôt 1174

Certifié conforme à l'original

SARL LAYNE

37 avenue d'Essomes

02400 CHATEAU THIERRY

Siret : 84128373200011

Comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2022

TALENZ
GROUPE FIDORG

Siège social :	Le Trifide - 32, rue Claude Bloch - 14052 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bouleaux - ZI - 14800 Tourgéville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 62 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	396, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 47 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 53 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	9, rue des Halles - BP 70056 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

TALENZ

GROUPE FIDORG

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	16 310	15 359	951	3 185
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 162	2 271	5 891	6 707
Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 522	24 548	23 974	34 850
Autres immobilisations corporelles	143 021	91 779	51 243	75 866
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 062		23 062	23 062
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**239 077**	**133 956**	**105 121**	**143 670**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 870 276		2 870 276	2 855 165
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	55 838		55 838	244 863
Autres créances	4 948 789		4 948 789	2 518 633
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	275 193		275 193	154 828
Charges constatées d'avance (3)	29 165		29 165	13 263
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 179 261**		**8 179 261**	**5 786 753**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 418 338**	**133 956**	**8 284 381**	**5 930 423**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2022	30/09/2021
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-444 714	-15 882
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**98 820**	**-428 833**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-312 894**	**-411 714**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	54 964	
Provisions pour charges		62 512
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**54 964**	**62 512**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		420 174
Emprunts et dettes financières diverses (3)	583 357	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 663 422	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 366 514	4 757 909
Dettes fiscales et sociales	921 183	1 067 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 836	33 596
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**8 542 312**	**6 279 625**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 284 381**	**5 930 423**
(1) Dont à plus d'un an (a)		6 279 625
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 878 890	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		420 174
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	42 299 040		42 299 040	41 777 170
Production vendue (biens)	2 891 080		2 891 080	
Production vendue (services)	247 299		247 299	116 997
Chiffre d'affaires net	**45 437 419**		**45 437 419**	**41 894 167**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			81 082	43 183
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			188 967	155 649
Autres produits			13 571	55 457
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			35 024 304	34 277 053
Variations de stock			-15 111	-17 217
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 360 243	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 366 113	3 181 659
Impôts, taxes et versements assimilés			441 106	458 685
Salaires et traitements			3 337 549	3 399 905
Charges sociales			902 201	1 170 771
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 396	46 173
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 000	969
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			54 964	
Autres charges			6 451	14 294
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**189 824**	**-383 834**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				133
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 604	2 025
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				49 241
Intérêts et charges assimilées (4)			14 543	16 459
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-9 939**	**-63 542**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**179 884**	**-447 376**

Compte de résultat(suite)

	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		168
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	81 064	53 167
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		12 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-81 064**	**-65 403**
Participation des salariés aux résultats (IX)		37
Impôts sur les bénéfices (X)		-84 210
BENEFICE OU PERTE	**98 820**	**-428 607**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

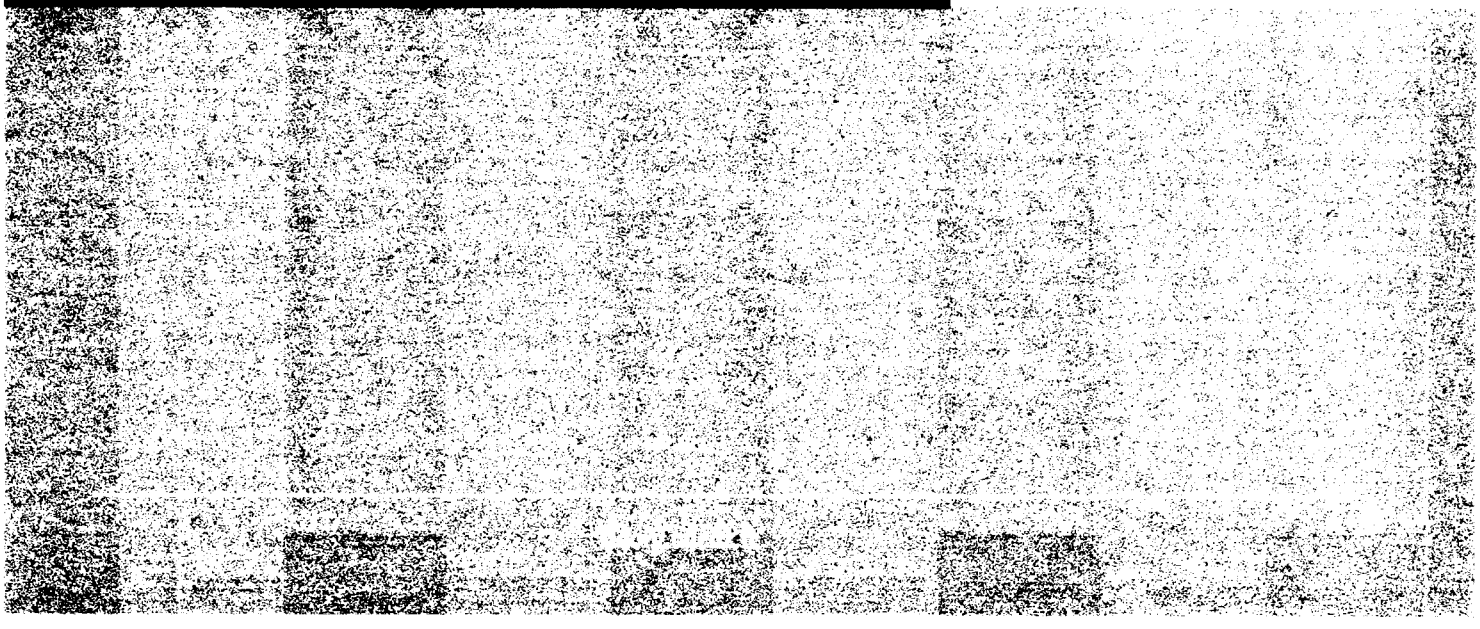

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LAYNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 8 284 381 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 98 820 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 310			16 310
Immobilisations incorporelles	**16 310**			**16 310**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	8 162			8 162
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 522			48 522
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 004			37 004
- Matériel de transport	74 723	3 736		78 459
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 446	3 112		27 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**192 857**	**6 848**		**199 705**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 062	23 062	23 062	23 062
Immobilisations financières	**23 062**	**23 062**	**23 062**	**23 062**
ACTIF IMMOBILISE	**232 229**	**29 910**	**23 062**	**239 077**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 125	2 233		15 359
Immobilisations incorporelles	**13 125**	**2 233**		**15 359**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 455	816		2 271
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 672	10 876		24 548
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 308	7 142		15 450
- Matériel de transport	38 711	18 836		57 547
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 289	5 493		18 782
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**75 434**	**43 164**		**118 598**
ACTIF IMMOBILISE	**88 559**	**45 397**		**133 956**

Notes sur le bilan

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 132 804
Disponibilités	
Total	**3 132 804**

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks		8 000	8 000	
Créances et Valeurs mobilières	4 634		4 634	
Total	**4 634**	**8 000**	**12 634**	

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	8 000	12 634
Financières		
Exceptionnelles		

Notes sur le bilan

Dettes

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	6 382
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	627 105
Dettes fiscales et sociales	615 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**1 249 291**

Comptes de régularisation

	Montant
Charges d'exploitation	29 165
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**29 165**

Notes sur le compte de résultat

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 891 080		2 891 080
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	42 299 040		42 299 040
Produits des activités annexes	247 299		247 299
TOTAL	**45 437 419**		**45 437 419**

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 443 957 euros

LAYNE

Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique
Au capital de 30 000 €
Siège social : 37 Avenue d'Essomes
02400 CHATEAU-THIERRY
RCS SOISSONS B 841 283 732

PROCES-VERBAL DU 31 MARS 2023
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

L'an deux mille vingt-trois
Le trente et un mars
A quatorze heures

La société « JUDAL HOLDING » SARL au capital de 1 000 € dont le siège social est 25 Avenue de la Liberté – 95190 GOUSSAINVILLE (RCS PONTOISE B 840 813 240),

Associée Unique de la société « **LAYNE** », Société au capital de 30 000 € divisé en 3 000 parts sociales, représentée par M. Alain TRUC, gérant,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Alain TRUC, en sa qualité de gérant non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice de la Société ouvert le 1er octobre 2021 et clos le 30 septembre 2022.

Les conventions visées à *l'article L.223-19 du Code du Commerce* intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport établi par l'Associée Unique en annexe du présent procès-verbal afin d'être retranscrit sur le registre de la société.

2. A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport de gestion
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice clos le ***30/09/2022***
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions réglementées
- Poursuite de l'activité de la société
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Cabinet GELAS AUDIT, Commissaire aux Comptes, est excusé.

3. A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **30 septembre 2022**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos **le 30 septembre 2022**.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de **98 820€**, décide de l'affecter comme suit :

- ✓ Au compte ***« Report à nouveau »*** **98 820 €**

Conformément à la loi, il est pris acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à *l'article L.223-19 du Code du Commerce* et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé ou qui se sont poursuivies telles qu'annexées au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique décide de ne pas prononcer sa dissolution malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Toutefois, il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir tous dépôts et formalités de publicité légale et autres qu'il appartiendra.

****

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société « JUDAL HOLDING »
Représentée par Alain TRUC

gelas AUDIT

91, rue Pouilly-Loché
71000 Mâcon

☎ 03 85 32 80 34 - 06 77 06 25 38
✉ maud.laborier@eca.nexia.fr

commissaire aux comptes

LAYNE

SARL au capital de 30 000 €
37 Avenue d'Essômes
02400 CHATEAU THIERRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Gelas

commissaire aux comptes

91, rue Pouilly-Loché
71000 Mâcon

03 85 32 80 34 - 06 77 06 25 38
maud.laborier@eca.nexia.fr

A l'associé unique de la société LAYNE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LAYNE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Réserve pour désaccord – actifs non dépréciés

Les actifs de la société comprennent pour 233 K€ de sommes anciennes non dépréciées totalement et dont nous estimons le recouvrement peu probable.

Ces actifs correspondent pour partie à des soldes non justifiés comptabilisés dans des comptes de trésorerie à l'encaissement pour 28 K€ et en autres créances pour 205 K€.

Ces actifs faisaient l'objet d'une réserve dans notre rapport sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Réserve pour désaccord – écart sur le bilan d'ouverture

Les dettes fournisseurs des comptes annuels certifiés au 30 septembre 2021 présentaient un solde créditeur de 3 020 895 €.

Les chiffres de l'exercice précédent présentés dans les comptes annuels au 30 septembre 2022 présentent des dettes fournisseurs au passif pour 3 942 595 € et des fournisseurs débiteurs à l'actif pour 921 701 €, soit un montant « net » de dettes fournisseurs de 3 020 895 €.

Nous jugeons que le montant de dettes fournisseurs présentés au titre de l'exercice précédent aurait dû être de 3 020 985 €, soit le montant des comptes annuels certifiés au 30 septembre 2021.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Stocks » de l'annexe des comptes annuels concernant la prise en compte dans la valorisation du stock des remises fournisseurs, ce qui a pour effet de minorer le stock de 325 560 €.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les stocks de marchandises, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2022 s'établit à 2 870 276 €, sont évalués à leur dernier prix d'achat selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mâcon le 16 mars 2023

GELAS AUDIT
Maud LABORIER

Commissaire aux Comptes

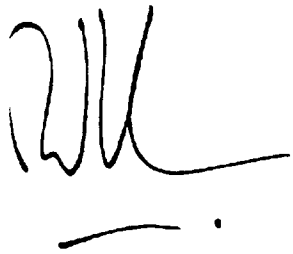

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val similaires	16 310	15 359	951	3 185
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 162	2 271	5 891	6 707
Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 522	24 548	23 974	34 850
Autres immobilisations corporelles	143 021	91 779	51 243	75 866
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 062		23 062	23 062
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**239 077**	**133 956**	**105 121**	**143 670**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 870 276		2 870 276	2 855 165
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	55 838		55 838	244 863
Autres créances	4 948 789		4 948 789	2 518 633
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	275 193		275 193	154 828
Charges constatées d'avance (3)	29 165		29 165	13 263
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 179 261**		**8 179 261**	**5 786 753**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 418 338**	**133 956**	**8 284 381**	**5 930 423**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	30/09/2022	30/09/2021
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-444 714	-15 882
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**98 820**	**-428 833**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-312 894**	**-411 714**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	54 964	
Provisions pour charges		62 512
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**54 964**	**62 512**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		420 174
Emprunts et dettes financières diverses (3)	583 357	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 663 422	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 366 514	4 757 909
Dettes fiscales et sociales	921 183	1 067 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 836	33 596
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**8 542 312**	**6 279 625**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 284 381**	**5 930 423**
(1) Dont à plus d'un an (a)		6 279 625
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 878 890	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		420 174
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	42 299 040		42 299 040	41 777 170
Production vendue (biens)	2 891 080		2 891 080	
Production vendue (services)	247 299		247 299	116 997
Chiffre d'affaires net	**45 437 419**		**45 437 419**	**41 894 167**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			81 082	43 183
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			188 967	155 649
Autres produits			13 571	55 457
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			35 024 304	34 277 053
Variations de stock			-15 111	-17 217
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 360 243	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 366 113	3 181 659
Impôts, taxes et versements assimilés			441 106	458 685
Salaires et traitements			3 337 549	3 399 905
Charges sociales			902 201	1 170 771
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 396	46 173
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 000	969
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			54 964	
Autres charges			6 451	14 294
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**189 824**	**-383 834**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				133
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 604	2 025
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				49 241
Intérêts et charges assimilées (4)			14 543	16 459
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-9 939**	**-63 542**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**179 884**	**-447 376**

Compte de résultat(suite)

	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		168
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	81 064	53 167
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		12 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-81 064**	**-65 403**
Participation des salariés aux résultats (IX)		37
Impôts sur les bénéfices (X)		-84 210
BENEFICE OU PERTE	**98 820**	**-428 607**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LAYNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 8 284 381 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 98 820 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité....).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »). A la clôture 30/09/2022, nous avons également tenu compte des remises fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales) dans l'évaluation des stocks. Ce changement d'estimation a pour effet de minorer le stock de 326 k€ au 30/09/2022.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 310			16 310
Immobilisations incorporelles	**16 310**			**16 310**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	8 162			8 162
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 522			48 522
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 004			37 004
- Matériel de transport	74 723	3 736		78 459
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 446	3 112		27 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**192 857**	**6 848**		**199 705**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 062	23 062	23 062	23 062
Immobilisations financières	**23 062**	**23 062**	**23 062**	**23 062**
ACTIF IMMOBILISE	**232 229**	**29 910**	**23 062**	**239 077**

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 125	2 233		15 359
Immobilisations incorporelles	**13 125**	**2 233**		**15 359**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 455	816		2 271
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 672	10 876		24 548
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 308	7 142		15 450
- Matériel de transport	38 711	18 836		57 547
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 289	5 493		18 782
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**75 434**	**43 164**		**118 598**
ACTIF IMMOBILISE	**88 559**	**45 397**		**133 956**

Notes sur le bilan

Actif circulant

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 062		23 062
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	55 838	55 838	
Autres	4 948 789	4 948 789	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 165	29 165	
Total	**5 056 854**	**5 033 792**	**23 062**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 132 804
Disponibilités	
Total	**3 132 804**

Notes sur le bilan

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks		8 000	8 000	
Créances et Valeurs mobilières	4 634		4 634	
Total	**4 634**	**8 000**	**12 634**	

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		8 000	12 634	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

	Solde au 01/10/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2022
Capital	30 000				30 000
Réserve légale	3 000				3 000
Report à Nouveau	-15 882	-444 714	-444 714	-15 882	-444 714
Résultat de l'exercice	-428 833	428 833	98 820	-428 833	98 820
Total Capitaux Propres	**-411 714**	**-15 882**	**-345 894**	**-444 714**	**-312 894**

Dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 366 514	4 366 514		
Dettes fiscales et sociales	921 183	921 183		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	591 193	591 193		
Produits constatés d'avance				
Total	**5 878 890**	**5 878 890**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	583 357			

Notes sur le bilan

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	6 382
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	627 105
Dettes fiscales et sociales	615 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**1 249 291**

	Montant
Charges d'exploitation	29 165
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**29 165**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 891 080		2 891 080
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	42 299 040		42 299 040
Produits des activités annexes	247 299		247 299
TOTAL	**45 437 419**		**45 437 419**

Charges et produits d'exploitation et financiers

	30/09/2022	30/09/2021
Produits financiers de participation		133
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 604	2 025
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**4 604**	**2 158**
Dotations financières aux amortissements et provisions		49 241
Intérêts et charges assimilées	14 543	16 459
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**14 543**	**65 700**
Résultat financier	**-9 939**	**-63 542**

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Autres informations

Effectif moyen du personnel : 126.65 personnes dont 13.39 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	122	
Ouvriers		
Total	**127**	

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 443 957 euros